

Envoi par courrier et par télécopieur : ( 418) 646-1878

Québec, le 29 novembre 2004

Monsieur Réal Carbonneau  
Service de l'aménagement électrique  
Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs  
4<sup>e</sup> étage, local A-416  
5700, 4<sup>e</sup> avenue Ouest  
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

Objet :           Projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs  
                  et réfection de Gentilly – 2  
                  *Questions complémentaires*

---

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 8, 9, 10 et 11 novembre derniers, la commission chargée de l'étude du dossier vous soumet les questions suivantes.

Le document *Le secteur énergétique au Québec - Contexte, enjeux et questionnements*, rendu public par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs le 17 novembre 2004, traite du projet de prolongement de la vie de la centrale Gentilly-2. À la page 27, il y est mentionné que si le projet de réfection de la centrale Gentilly-2 était écarté, sa puissance installée devrait être remplacée par d'autres sources de production d'électricité. Le document précise que cela [...] *nécessiterait l'ajout d'équipements de production d'une puissance et d'une productivité équivalente à un coût d'environ 2,3 milliards de dollars.*

La commission souhaiterait que votre ministère documente davantage cette hypothèse de remplacement notamment en précisant :

- À quels équipements de remplacement fait-on référence ? Quelles sont les filières de production qui ont été considérées ?
- Comment le montant de 2,3 milliards \$ a-t-il été établi et que comprend-t-il exactement ?

2...

Une réponse rapide de votre part serait grandement appréciée d'ici le 7 décembre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Lyne Boutin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

